

griefs qui pourraient surgir des changements dans l'administration.

"L'horizon s'était éclairé brusquement, clame M. Sulte. Cela ne veut pas dire que les Canadiens voyaient plus loin qu'autrefois, mais ils distinguaient mieux autour de leurs personnes. C'était un commencement d'initiation à bien d'autres mystères. Alors, quoi d'étonnant qu'ils aient répondu par le silence à l'offre qui leur fut faite dès le début du nouveau régime, d'avoir une chambre législative s'ils le voulaient? Toute "machine anglaise" leur était suspecte. Murray et Carleton comprenaient pourquoi et n'insistèrent aucunement sur ce point. Comme il fallait agir, former une administration, le gouverneur appela quelques hommes bien connus à titre de conseillers et ce mode de cabinet en apparence le même que sous le drapeau blanc plut fort à la population. Il était impossible d'aller plus loin dans le sens de la liberté politique sans causer des frayeurs et soulever des soupçons inquiétants.

"M. Sulte parle ensuite du mécanisme politique et administratif anglais qui était regardé comme chose étrangère et par là indésirable. L'imposer eut été agir à la Bismarck, tyranniquement, mais il n'en était pas ainsi du commerce devenu libre. Nous n'étions pas alors arrivés aux époques de troubles. Cependant, il faut noter, ajoute le causeur, que George III n'attendait qu'un an après le traité de cession pour commencer à faire des siennes. En premier, il changea les ministres pour s'entourer de très humbles et obéissants serviteurs. Pour l'Angleterre c'était une mauvaise affaire, mais le Canada ne s'en ressentit que peu. Ce qui parut visible

fut la tendance à introduire les lois anglaises dans la colonie, mais dans cette voie la révolution américaine arrêta court tout le parlement de Londres. Le bill de Québec remit les choses au point.

Dix années s'écoulèrent durant lesquelles le parti des faux Anglais s'agita dans le vide. Haldimand tint ces troubles-fêtes sous les verrous. Alors survient Ducalvet et M. Sulte explique le malentendu d'une légende qui a servi d'inspiration à nos écrivains. C'est une source empoisonnée, dit M. Sulte, aussi tout ce que l'on a écrit sur ce sujet est-il déplorablement faux.

"Mais le temps marche, une génération se forme et les anciens s'en vont. En 1785, ce n'étaient plus les habitants de 1760 qui comptaient mais la jeunesse devenue homme à son tour. Bien des réflexions avaient passé par la tête de ceux-ci et les idées faisaient du chemin. On tomba d'accord pour demander une législature. En 1791, le parlement impérial l'accorda. Pitt, fils du premier, donna aux Anglais le territoire du Haut-Canada, réservant le Bas-Canada pour l'élément français. Quelques points lancés à travers les débats nous donnent à entendre que Pitt craignait de voir les Anglais absorbés par les Canadiens. Cette mesure, disait-on, était calquée sur le régime politique de l'Angleterre. Oui, mais avec des variantes. De nos jours on trouve que c'était une moquerie, tant le bill de 1791 est différent de la constitution britannique.

"Sous George III, le roi nommait ses ministres, les prenait n'importe où, sans égard pour l'opinion des chambres. C'est ce que nous avons eu. Les comptes publics n'étaient pas mis devant les Communes que pour